

**Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif par la société « ALH Holding SA » de la société « Sky Morocco Hospitality SAS » à travers l'acquisition de 100% de son capital et des droits de vote y afférents**

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la Concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

**Noms des entreprises et groupes concernées :**

- **L'acquéreur :** « ALH Holding SA » ;
- **La cible:** « Sky Morocco Hospitality SAS ».

**Nature de l'opération**

- Prise du contrôle exclusif.

**Secteurs économiques concernés**

- Secteur de l'hébergement hôtelier.

**Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations**

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 23 juin 2025.

## RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif par la société « ALH Holding SA » de la société « Sky Morocco Hospitality SAS » à travers l'acquisition de 100% de son capital et des droits de vote y afférents.

« ALH Holding SA » est une société anonyme de droit marocain, ayant son siège social au 35 boulevard Sidi Abderrahmane, quartier CIL, Casablanca, immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 54975. « ALH Holding SA » est un groupe multi-sectoriel, présent dans divers secteurs d'activité tels que l'agriculture, l'immobilier, l'hôtellerie et l'éducation.

« Sky Morocco Hospitality SAS » est une société par actions simplifiée de droit marocain, ayant son siège social au 39 rue Normandie, 5<sup>ème</sup> étage, Casablanca, immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 181307. « Sky Morocco Hospitality SAS » est spécialisée dans la réalisation, le développement, l'acquisition et la gestion d'actifs dans le domaine de l'hôtellerie au Maroc. Elle est propriétaire de l'hôtel Be Live Collection Marrakech Adults Only, hôtel de catégorie 5 étoiles d'une capacité de 212 chambres.

Fait à Rabat le 12 juin 2025

